

LE FAX



130 EXPERTS EUROPÉENS À LILLE POUR PARLER GOUVERNANCE MÉTROPOLITAINE

Le 12 février, le secrétariat du programme européen URBACT* organisait, à l'invitation de Lille Métropole Communauté urbaine, une journée d'échanges sur la gouvernance métropolitaine.

Cette question prend une importance grandissante en Europe et la coopération interterritoriale se développe dans les espaces métropolitains, à l'initiative des collectivités locales ou des états ; si les échelles et les thèmes de travail diffèrent, les enjeux s'avèrent souvent similaires dans les *City-regions* du Royaume-Uni, les *Metropolregionen* d'Allemagne, ou les *Città metropolitane* d'Italie.

Les réflexions sur l'avenir de la politique régionale de l'Union européenne renforcent l'actualité de la question : les débats portent en particulier sur les conditions à réunir pour un soutien plus effectif au développement local et sur les échelles d'intervention à retenir. Avec celle du quartier, c'est l'échelle métropolitaine qui est le plus souvent mise en avant.

Ce n'est donc pas tant pour son accessibilité que Lille a été choisie pour accueillir cette réunion, mais parce qu'il s'agit d'une agglomération pilote en matière de coopération inter-territoriale, comme l'ont souligné dans leurs propos liminaires Mme Bonnet-Galzy, directrice générale des services de LMCU, et M. Drubigny, directeur du programme

URBACT. La métropole est d'ailleurs engagée dans deux projets URBACT : « Joining forces » sur le thème des coopérations métropolitaines et « EGTC » sur la coopération transfrontalière.

Les débats, appuyés sur des expériences concrètes, ont été très riches au sein des quatre ateliers : habitat et usage des sols, économie et emploi, empreinte écologique, identité et participation citoyenne. La restitution en séance plénière a permis de dégager des pistes communes qui alimenteront le travail des différents projets URBACT.

En concluant la journée, le premier vice-président de LMCU et président de l'Agence, René Vandierendonck, a insisté sur l'importance de la cohésion en Europe, non seulement entre pays ou régions, mais surtout à l'échelle locale, en particulier au sein des aires métropolitaines, cohésion sans laquelle il ne peut y avoir pour l'Europe ni compétitivité, ni réussite dans la maîtrise de l'énergie.

Thierry Baert

BLOC NOTES

CERCLE DE QUALITÉ D'EURALENS

→ L'association Euralens a été créée pour accompagner le Louvre Lens, en faire un véritable levier de développement du territoire et promouvoir une grande qualité urbaine, architecturale et environnementale.

Le 6 février à Lens, Daniel Percheron, président de l'association, a installé son cercle de qualité. Ce groupe d'experts comprend 24 membres issus de l'université - Yves Le Maner, Christian Morzewski, Bernard Stiegler - du monde de l'urbanisme et de l'architecture - Ariella Masbounji, Florence Lipsky, Pablo Otaola (Bilbao), Marcel Smets (Leuven), François Barré, Olivier Brochet, Francis Cuiller, Michel Desvignes, Dominique Perrault... et du monde de la culture - Alain Fleischer, Didier Fusillier, Bruno Gaudichon... Ces experts apporteront leurs avis et conseils à Euralens et pourront être autant d'ambassadeurs de ce projet ambitieux.

SÉMINAIRE « MATÉRIAUTHÈQUES »

→ Dans le cadre des réflexions sur le développement d'une filière design dans l'Aire métropolitaine de Lille, un séminaire sur le thème des matériauthèques s'est tenu les 2 et 3 février à Kortrijk. Les responsables de plusieurs équipements européens renommés ont présenté leurs structures, puis débattu, avec des experts de l'Aire métropolitaine, des conditions de création d'un tel équipement. Les résultats de ces échanges ont ensuite été discutés avec un groupe d'acteurs, publics et privés, du développement local. Des propositions concrètes devraient en résulter prochainement.

BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL

→ Le projet BMU (Bassin Minier Uni) d'inscription du bassin minier du Nord-Pas de Calais au patrimoine mondial de l'humanité a été retenu par la France qui le proposera à l'UNESCO. Cette décision est un succès majeur pour ce projet clef pour la revalorisation du bassin minier. Le remarquable dossier de présentation décrit 353 ensembles, bâtiments et autres objets répartis sur 87 communes, 4 000 hectares et 120 kilomètres.

SCHÉMA RÉGIONAL CLIMAT AIR ÉNERGIE : VOLET ÉOLIEN

→ Le futur Schéma régional Climat Air Énergie, initié dans le cadre des lois Grenelle, est élaboré par la DREAL Nord-Pas de Calais, en liaison avec la Région. Le 12 février s'est tenue la 4^e réunion de concertation relative au volet énergie éolienne dont l'objet est notamment de définir les possibilités d'installation d'éoliennes. Le rapport établi confirme les études de l'Agence sur le très faible potentiel de développement du grand éolien dans la métropole lilloise, en raison surtout de la densité de l'urbanisation. La concertation va se poursuivre jusqu'en avril 2010.

LES CHIFFRES DE LA MÉTROPOLÉ LILLOISE

→ Deux nouvelles fiches ont été éditées par l'Agence : l'intérim fin décembre 2008 (n°48) ; les élèves du secondaire à la rentrée 2009 (n°49).

Documents disponibles sur le site de l'Agence

*programme européen d'échanges pour un développement urbain durable :
255 villes, 29 pays et 5 000 participants actifs.

PABLO OTAOLA

Ingénieur urbaniste, ancien directeur de Bilbao Ria 2000, société d'aménagement en charge de la vaste opération de reconversion de terrains industriels comprenant les abords du musée Guggenheim de Bilbao. Membre du cercle de qualité d'Euralens.

Bilbao et Lens

Texte tiré des remarques présentées lors de l'installation du cercle de qualité d'Euralens, le 5 février 2010 à Lens.

Quelle est la clé de la réussite de Bilbao ? C'est une question qui revient très souvent ; de nombreux visiteurs, dont beaucoup d'élus territoriaux, nous la posent. Ce n'est pas une question facile et je ne sais pas vraiment y répondre, ni s'il y a vraiment une réponse, mais je peux apporter quelques éléments de réflexion à partir de mon expérience.

J'observe d'abord que nos sociétés actuelles sont friandes de marques. Guggenheim est une marque connue, mais le Louvre est une marque mondiale dont Lens doit forcément tirer parti.

Aujourd'hui, il me semble que la période des grands projets d'architecture spectaculaires, réalisés pour de grands équipements, est terminée. Il y a une certaine banalisation de ce type de projets, il y en a maintenant dans un très grand nombre de villes. Après des réalisations phares comme le Centre Pompidou ou le Grand Louvre, à Paris, le Guggenheim de Bilbao est pour moi un des derniers grands projets vraiment médiatiques de musées. Le projet du Louvre-Lens est différent, plus subtil, plus intellectuel, et je crois que Lens a un avantage concurrentiel : celui d'être une petite ville, pas très connue. Il faut travailler sur cette sorte de contradiction, en même temps que sur l'extraordinaire opportunité du Louvre. Avec son projet, Lens intrigue ; c'est un atout, il faut inventer, créer l'originalité. Souvenez-vous que Bilbao avant le Guggenheim, c'était une cité ouvrière et industrielle, un peu moche, sans intérêt évident.

Il faudra travailler aussi sur le territoire environnant, sur l'urbanisme, sur les transports, travailler dur parce que le consensus politique est déterminant pour arriver au niveau de qualité nécessaire. À Bilbao, la qualité des abords, des espaces publics, de l'architecture autour du musée a été essentielle dans le succès.

Quand je regarde vos ambitions, vos projets et les réactions d'adhésion qu'ils suscitent déjà, je suis optimiste. Et puis la crise économique que nous connaissons me semble un moment très favorable pour démarrer un projet comme le vôtre. Il permet d'avancer dans cette période difficile ; il apporte un plus au territoire. L'amélioration de la conjoncture devrait vous permettre de monter en régime, de porter plus haut vos ambitions.



LE NOUVEAU SDAGE ET LE SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

Le 20 novembre 2009, le préfet coordonnateur de bassin a approuvé le SDAGE Artois-Picardie, après son adoption par le Comité de bassin.

Ce document stratégique définit les grandes orientations et les objectifs de qualité des masses d'eau sur le territoire du district hydrographique dont fait partie l'arrondissement de Lille. Elaboré sur la base d'un état des lieux et d'une concertation très large des acteurs concernés, le SDAGE identifie les mesures à prendre à l'horizon 2015 pour atteindre les objectifs de qualité (bon état écologique et chimique) correspondant à la directive cadre européenne sur l'eau. Il peut cependant accepter des reports de délais et/ou des objectifs moins stricts, mais à condition de les justifier ; c'est le cas pour l'arrondissement de Lille.

Ainsi, en raison de leur caractère « fortement modifié » (canalisation et artificialisation des berges), la Lys, la Deûle, le canal de Roubaix et le canal de l'Aire bénéficient d'objectifs moins stricts (bon potentiel écologique et bon état chimique). Pour ces cours d'eau - et pour la Marque, mais avec des objectifs plus stricts - les délais pour atteindre les objectifs sont prolongés jusqu'à 2027. Ceci se justifie pour des raisons liées au faible débit et au délai de transfert des pollutions dans les nappes.

En effet, la qualité des eaux superficielles sur le territoire de l'arrondissement est globalement mauvaise. Les bassins versants de la Lys et de la Deûle sont les plus dégradés d'Artois-Picardie. En 2007 près de 40% des stations du réseau de mesure de l'Agence de l'Eau y relèvent un très mauvais état physico-chimique. C'est particulièrement le cas pour les stations situées en aval de l'agglomération lilloise.

La nappe phréatique de la craie, en bon état quantitatif (équilibre entre prélèvement et capacité de renouvellement de la ressource), mais très vulnérable aux pollutions, devrait atteindre un bon état qualitatif à l'échéance 2027. À l'inverse, la nappe du calcaire carbonifère, bien protégée mais surexploitée, devrait maintenir sa qualité d'ici 2015 et améliorer son état quantitatif avant 2027.

La grande majorité des mesures du SDAGE est dédiée à l'assainissement domestique (1950 millions d'euros de 2010 à 2015), avec un effort renforcé dans le bassin versant très peuplé de la Deûle et de la Marque. Le territoire des champs captants et la vallée de la Marque sont aussi concernés par les mesures visant la réduction des pollutions diffuses et la protection des eaux souterraines.

Le futur SCOT de Lille Métropole devra être compatible avec les orientations et les objectifs du SDAGE Artois Picardie, notamment en veillant à :

- la maîtrise des rejets par temps de pluie par des voies alternatives (en favorisant l'infiltration et en limitant le ruissellement en zone urbaine et rurale...);
- la protection des aires d'alimentation des captages (en privilégiant les usages du sol respectueux de la ressource...);
- la prévention des inondations et la préservation du bon fonctionnement des milieux aquatiques (par la protection et la restauration des zones humides, des zones d'expansion de crues et du lit majeur des rivières, etc.).

Radostina Ivanova

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

299, Boulevard de Leeds
59777 EURALILLE
T. : (33) 03 20 63 33 50
F. : (33) 03 20 63 73 99

agence@lille-metropole-2015.org
www.lille-metropole-2015.org

LE FAX

Directeur de publication : **Nathan Starkman**
Responsable d'édition : **Gérard Gabillard**
Coordination, contact et documentation :
Armelle Delevallée - 03 20 63 33 59
Rédaction : **Agence**
Maquette : **Jean-François Breitenbach**
Impression : **AD Concept**

ISSN : 1633-6658